



Manuel de Subventions Voice au Mali

Version Janvier 2018



Table des matières






1. Une note de	3
2. Quels types de subventions seront octroyées ?	4
3. Comment faire une demande ?	5
4. Comment votre demande sera-t-elle évaluée ?.....	9
5. Si votre demande n'est pas acceptée.....	16
6. Après l'octroi de la subvention.....	17
7. La politique sur la mauvaise gestion et la corruption.....	20



1. Une note de.....

"Nous nous engageons, » dit l'ONU, dans son manifeste sur les objectifs de développement durable, « à ne laisser personne pour compte [dans la lutte pour l'éradication de la pauvreté et l'inégalité]. » En outre, les personnes les plus marginalisées seront notre priorité : « Nous nous efforcerons, » s'engage l'ONU, « à atteindre les personnes les plus en retard d'abord."¹

C'est dans ce contexte que le Ministère des affaires étrangères néerlandais (« le ministère ») a conçu un fonds spécial, dénommé Voice, avec pour objectif de soutenir les groupes les plus marginalisés et discriminés dans leurs efforts d'exercer une influence en accédant aux services sociaux et de production ainsi qu'à une participation citoyenne. Voice constitue un pilier intégral du cadre de politique **Dialogue and Dissent** (le dialogue et la dissidence) du Ministère ² visant à renforcer la capacité de lobbying et de plaidoyer des organisations de la société civile dans les pays à faible et moyen revenu afin de permettre leur participation au processus de développement. Au niveau mondial, Voice cible cinq groupes, même si cela dépend de l'analyse contextuelle du pays pour définir quels groupes seront concernés dans chaque pays où Voice est mis en œuvre³:

-  Les personnes en situation de handicap ;
-  Les minorités sexuelles (LGBTI);
-  Les femmes en risque d'exploitation, d'abus et/ou violence ;
-  Les groupes vulnérables et discriminés du fait de l'âge notamment les jeunes et personnes âgées;
-  Les peuples indigènes et minorités ethniques.

Ces groupes sont souvent les plus difficiles à atteindre. Par conséquent, des approches novatrices sont essentielles pour renforcer leurs capacités de lobbying, de plaidoyer, et d'autonomisation. Un processus de **lien et apprentissage** favorise le partage des leçons apprises et offre un cadre pour un apprentissage mutuel et l'autonomisation des groupes les plus marginalisés et discriminés. Au départ Voice est un programme de cinq ans, pour lequel un total de 50 millions Euro est disponible pour les coûts liés au programme, aux subventions, à la gestion - et au lien et l'apprentissage. Ceci comprend un total de 35 millions Euro disponibles pour les subventions, le fonds Voice 2016-2020.

La presque totalité des informations est disponible via www.fr.voice.global y compris tous les Appels à Propositions ainsi que les informations essentielles concernant les partenaires et les bénéficiaires

¹ <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>

² <https://www.government.nl/binaries/government/documents/parliamentary-documents/2015/07/01/voice-the-accountability-fund-and-the-participation-of-civil-society-organisations-in-theme-based-calls-for-proposals/letter-to-parliament-on-voice.pdf>

³ Les pays de mise en œuvre de Voice sont : Mali, Niger, Nigéria, Kenya, Tanzanie, Ouganda, Indonésie, Philippines, Laos et Cambodge.



Ce manuel de subventions est destiné aux partenaires (potentiels) pour les aider à décider comment faire une demande de subvention et quels sont les exigences en termes de rapportage. A l'instar de tous les documents Voice, le présent manuel est un document « évolutif » ; donc si vous avez des commentaires sur comment Voice peut améliorer sa stratégie de subventions, merci de les faire parvenir via malihello@voice.global

Nous vous remercions pour votre accompagnement le long de ce voyage passionnant !

La famille Voice

2. Quels types de subventions seront octroyées ?

Le mécanisme de subvention Voice vise à soutenir des groupes informels ainsi que les organisations et réseaux officiels et enregistrées, même si l'organisation doit être légalement enregistrées ou reconnues et doit avoir un compte bancaire en son propre nom. Les types de subvention sont les suivants :



Subventions d'Autonomisation : Cible des groupes et organisations (informels) pour faire prendre conscience, développer un leadership transformateur, établir la confiance en soi et bâtir des savoir-faire et lutter contre la stigmatisation des groupes marginalisés et discriminés. De petites subventions avec un délai d'exécution entre 12 et 24 mois, accessibles pour des groupes informels à travers par exemple un partenariat avec des organisations officielles qui servent en tant que 'hôte'. Les subventions pour l'autonomisation sont disponibles de 5,000 Euro à 25,000 Euro.



Subventions d'Influence : Cible les organisations et réseaux en vue de renforcer leurs capacités d'influence, de lobbying et plaidoyer et d'amplifier la voix des groupes marginalisés et discriminés. Cibler des organisations et réseaux pour renforcer leurs capacités de faire de lobbying et de plaidoyer et de donner de la voix aux groupes marginalisés et discriminés. Le délai d'exécution est entre 12 et 36 mois. Les subventions d'influence qui sont spécifiques au niveau national sont disponibles de 25 000 Euro à 200 000 Euro, alors qu'un appel à proposition international et multi-pays va jusqu'à 500 000 Euro maximum.



Subvention d'Innovation et Apprentissage : cible des groupes et organisations afin de tester et mettre à échelle de nouvelles approches en mettant l'accent sur les innovations axées sur les êtres humains qui sont spécifiques adaptés au contexte de l'échelle. Le délai d'exécution est entre 12 et 24 mois. Les subventions dites innovation et apprentissage sont disponibles entre 5 000 Euro à 200 000 Euro à travers un appel à proposition national et/ou international multi-pays.



Subvention d'Opportunité Soudaine : Crée de la flexibilité pour entreprendre une action collective afin de répondre à des opportunités inattendues. Ceci pourrait se matérialiser par l'influence sur les politiques ou porter sur une menace de réduction de l'environnement propice. Les subventions répondant à une opportunité soudaine sont disponibles sur une base continue, principalement au niveau national. Ce type de subvention est disponibles entre 5 000 Euro à 200 000 Euro pour une période de 6 à 12 mois.

Pour chaque modalité de subvention, il y a différentes approches liées aux demandes, l'évaluation des subventions et le rapportage. Les subventions dites d'autonomisation ainsi que d'autres petites



subventions conçues pour répondre aux opportunités inattendues seront plus souples avec moins d'exigences. Les subventions dites d'influence et d'Innovation et Apprentissage contiendront plus d'exigences pour atténuer les risques et accroître la redevabilité.

Voice se démarque des autres programmes de subventions à travers une demande de subvention et un processus de rapportage adaptés aux groupes cibles et aux types de subventions qui sont accessibles, faciles à utiliser et innovants.

3. Comment faire une demande ?

Étapes	Travail demandé	Activités
<i>Étape 1</i>	Préparation des appels à proposition	Sur la base de l'analyse du contexte du pays en question, le Comité consultatif de Voice – à travers un Plan annuel - fournira des lignes directrices pour les thématiques que l'appel à propositions doit couvrir. Ce processus sera répété sur une base annuelle pour chaque appel à proposition ultérieur.
<i>Étape 2</i>	Appels à proposition	Faire circuler l'appel à proposition approuvé (au moins 6 semaines pour permettre aux soumissionnaires de réagir) par www.fr.voice.global/mali Les activités de sensibilisation et communication seront mises en œuvre pour atteindre les groupes cibles. Ces activités sont annoncées par le site web et par notre page Facebook : www.facebook.com/voice.global.online
<i>Étape 3</i>	Appui	Le processus de demande doit être considéré comme un exercice de renforcement des capacités et les organisations doivent recevoir un feedback utile après évaluation de la demande. Le bureau pays d'Oxfam organisent des sessions d'information sur la procédure de l'appel à proposition en utilisant un environnement créatif.
<i>Étape 4</i>	Pré sélection	Voice est conçu comme un programme concurrentiel de demande de subventions. Donc, pour qu'une organisation reçoive un financement, elle doit faire une demande qui sera examinée selon une méthode d'évaluation ouverte et transparente.

Voice pré-sélectionnera les demandes sur la base de critères d'éligibilité et d'exigences (six semaines pour la sélection avec extension selon le nombre de demandes reçues).

Indépendamment de la pré sélection sur la base de l'éligibilité, il sera procédé à une évaluation préliminaire des capacités de l'organisation soumissionnaire. Des visites de site pourraient être menées dans ce cadre pour s'assurer que les demandeurs utilisent un protocole minimum en matière de gouvernance et de comptabilité et/ou de revue de programmes existants.



<i>Etape 5</i>	Sélection	Une fois la sélection terminée, les recommandations relatives à l’octroi de subventions et au renforcement des capacités seront soumises au bureau pays/régional (ou à l’équipe de Coordination basée à la Haye pour ce qui concerne les demandes de subvention multi-pays) pour approbation. Chaque demande présélectionnée sera évaluée et classée selon les critères de sélection ci-dessous.
<i>Etape 6</i>	Accords	Une fois le projet finalisé, Voice lancera un Accord de Subvention à l’intention des organisations retenues. Cet Accord s’appliquera pour la période de temps nécessaire pour réaliser le projet. Le chronogramme des activités et le budget approuvés seront parties intégrantes de l’Accord de Subvention. L’Accord présentera un aperçu des exigences au titre de la subvention et des autres conditions.

Quand est-ce que votre organisation peut introduire une demande?

Les appels à proposition seront publiés au moins chaque année via www.fr.voice.global/maliniger et www.facebook.com/voice.global.online. Les demandes de subventions d’Influence doivent être soumises conformément aux échéances publiées dans l’appel à proposition correspondant. Les demandes de subventions dites d’Autonomisation, d’Innovation et Apprentissage et celles dites d’Opportunité Soudaine seront acceptées sur une base continue selon un Appel à Proposition spécifique.

Suite au lancement de Voice au Mali en Janvier 2017, quatre Appels à Proposition ont été ouverts. Par rapport à la subvention d’Influence qui a été clôturé en Mars 2017 quatre partenaires sont retenus. Trois pour la subvention d’Autonomisation dont le délai de clôture était fixé au 20 juin et trois pour l’Innovation et Apprentissage. Veuillez regarder <https://www.voice.global/grantees-overview/>. En 2018 Voice ouvre les subventions ci-après :



Type de subvention	Date limite / cycle de revue	Réponse avant
Subvention d'Autonomisation	<p>Vous pouvez soumettre sur une base continue mais il y a deux cycles de revue par an :</p> <p>En 2018</p> <p>Premier cycle :</p> <p>15 Décembre 2017 au 5 Mars 2018</p> <p>Deuxième cycle :</p> <p>15 juillet au 15 septembre 2018</p>	<p>Pour les propositions reçues avant 5 Mars 23.59 heure, vous aurez une réponse au plus tard le 15 avril 2018</p> <p>Pour les propositions reçues avant le 15 septembre 2018 23.59 heure, vous aurez une réponse au plus tard le 1 novembre 2018</p>
Subvention d'Opportunité Soudaine	<p>Vous pouvez soumettre sur une base continue à tout moment.</p> <p>Veillez contacter mali@voice.global et le site www.fr.voice.global/country/mali</p>	4 semaines après le reçu de votre note conceptuelle
Subvention d'Influence	<p>Un lancement par an</p> <p>En 2018 :</p> <p>Lancement le 2 avril avec un date limite de 30 Mai 2018</p>	Pour les propositions reçues avant la date limite, vous aurez une réponse au plus tard le 15 juillet 2018
Subvention Innovation et Apprentissage	<p>Vous pouvez soumettre sur une base continue mais il y a deux cycles de revue par an :</p> <p>En 2018</p> <p>Premier cycle :</p> <p>15 Janvier 2018 au 5 Mars 2018</p> <p>Deuxième cycle :</p> <p>15 juillet au 15 septembre 2018</p>	<p>Pour les propositions reçues avant 5 Mars 23.59 heure, vous aurez une réponse au plus tard le 15 avril 2018</p> <p>Pour les propositions reçues avant le 15 septembre 2018 23.59 heure, vous aurez une réponse au plus tard le 1 novembre 2018</p>



Ça veut dire qu'Oxfam au Mali a six semaines pour faire examen de toutes les propositions selon les critères avant que des décisions seront annoncées. Chaque demandeur sera notifié du résultat de leur proposition. Concernant la sensibilisation, l'équipe de Voice au Mali la fera à une façon alignée avec le cycle ci-dessus.

Qui peut faire une demande ?

Les demandes peuvent seulement être présentées par des organisations inscrites, enregistrées au reconnues et possédant un compte bancaire. Les organisations peuvent soumettre une demande de façon indépendante ou sous forme de consortium dans le cadre d'une demande conjointe. Un consortium est une coopérative de deux ou plusieurs organisations de la société civile, mettant en œuvre un projet commun et intégré dans lequel toutes les parties apportent une contribution. A cet effet ils établissent un accord de coopération. Dans ce cas, un représentant du consortium (désigné comme « chef de file ») soumet la demande de subvention au nom du consortium dans son ensemble. Seul le chef de file doit être légalement enregistré, pas tous les membres du consortium. Si la demande est accordée, le chef de file sera responsable de la mise en œuvre du projet du consortium. Les organisations peuvent former un partenariat avec d'autres entités à but non lucratif ou des entreprises privées pour mettre en œuvre le projet ou certaines de ses composantes, cependant, de tels partenariats doivent être identifiés dans la demande de subvention. Les demandes peuvent également inclure des activités visant à renforcer les capacités de l'organisation, veuillez-vous référer aux sections indiquées ci-dessous.

Où devons-nous envoyer notre demande ?

Les demandes de subventions Voice doivent être présentées en utilisant les formats types de demande tel que stipulés et mis à disposition par Voice.⁴ Les demandes doivent être complètes et sans réserve et soumises en ligne par le lien mentionné dans l'appel à proposition lui-même. La première page du formulaire Web exigera que le demandeur fournisse des informations générales sur l'organisation ainsi que son approche du lien et de l'apprentissage. Cette information doit également être complétée pour que la demande soit admissible. Le candidat téléchargera ensuite le document de projet et le budget du projet (dans les formats requis). Les demandes incomplètes seront rejetées.

Si vous postulez pour une subvention d'autonomisation, Voice est ouvert à la réception d'applications dans différents formats (courrier électronique, audio, vidéo, etc.), en particulier dans les situations où l'accès à Internet est limité. Veuillez contacter l'équipe de pays pour trouver d'autres méthodes à appliquer.

Sur le formulaire Web, il est recommandé de cocher la case: "Envoyez-moi une copie des réponses". Cela vous assurera que la demande a effectivement été soumise. Une fois la procédure de sélection terminée, nous vous enverrons un courrier électronique pour vous informer si votre candidature a réussi. En attendant le volume des demandes auxquelles nous nous efforçons de fournir des

⁴ Le format type de demande peut être téléchargé au lien <http://www.voice.global/...>



traitement équitable et des droits humains égaux à toutes les personnes humaines sans distinction de genre, race, couleur de la peau, nationalité ou ethnie, croyance religieuse, situation de handicap, orientation sexuelle, classe sociale ou âge.

- k. L'organisation, le chef de file et/ou le co-soumissionnaire n'est pas un (Consortium ou une Alliance) partenaire du Ministère néerlandais des affaires étrangères, chargé du commerce extérieur et de la coopération dans le cadre de la politique "Dialogue et Dissidence".

A l'exception des subventions dites d'autonomisation, l'organisation doit démontrer qu'à la date du 1er janvier 2017, les subventions octroyées par Voice ne représentent pas plus de 40% du revenu total de l'organisation soumissionnaire. Pour des subventions multi pays, ceci représente un maximum de 30% du revenu annuel. L'organisation pourra démontrer cela en se basant sur le revenu de l'année 2015-2016 et/ou des prêts et subventions négociées pour les années à venir. Si l'organisation représente le chef de file, ce critère s'applique à l'ensemble du consortium. En conséquence, si une organisation génère plus de 40 % (30 % pour les soumissionnaires multi-pays) à partir de ses revenus annuels issus de prêts attribués par Voice, cela peut être compensé par une autre partie organisation membre du consortium.

- l. Pour des organisations qui ne sont pas basées dans le pays où le projet sera mis en œuvre, le salaire annuel du personnel administratif ou des membres du conseil d'administration ne peut excéder le montant maximum.

a. Norway: NOK 2,153,538 - EUR 228,275

b. Switzerland: CHF 227,547 - EUR 207,750

c. Japan: JPY 22,192,867 - EUR 168,000

d. US/Canada: USD 207,205 - EUR 189,800

Une demande de subvention doit servir à financer une des modalités suivantes et doit s'inscrire dans le seuil de financement ainsi que la durée correspondants :

Modalité Subvention	Montant Minimum	Montant Maximum	Délai Minimum - Maximum
Autonomisation	5,000€	25,000€	12-24 mois
Influence	25,000€	200,000€ (un seul pays) 500,000€ (multi pays)	12-36 mois
Innovation & Apprentissage	5,000€	200,000€	12-24 mois
Opportunité Soudaine	5,000€	200,000€	6-12 mois



6. Après l'octroi d'une subvention

Que se passe-t-il si mon organisation est approuvée pour financement ?

Voice vous invitera à discuter et à finaliser le projet. Cela donnera l'occasion d'examiner toutes les modifications éventuellement intervenues depuis la rédaction de la demande. Ceci offre une occasion pour Voice et votre organisation d'examiner les risques du projet et de faire de petites révisions au niveau des activités, du chronogramme d'exécution et des résultats attendus selon les besoins. A travers l'examen de la demande, Voice peut aussi avoir des questions ou des préoccupations que nous demanderons à votre organisation d'examiner et d'étudier.

L'Accord de Subvention

Une fois que le projet est finalisé, Voice conclura un accord de subvention avec votre organisation. L'accord de subvention est basé sur l'autorité dont dispose le Ministère néerlandais des affaires étrangères.

Les accords de subvention seront conclus avec les organisations sur la base de propositions bien définies et détaillées. L'accord de subvention s'appliquera pour la période de temps nécessaire pour parachever la projet/recherche. Le calendrier et le budget approuvés seront partie intégrante de l'accord de subvention.

L'accord de subvention expliquera les exigences au titre de la subvention et les autres conditions que votre organisation devra respecter. L'accord de subvention couvrira entre autres les principes de fonctionnement, les modalités de versement des fonds qui peuvent être en tranches. Voice produira une copie de l'accord de subvention. La personne disposant du pouvoir de signature dans votre organisation devra signer l'accord de subvention avant de procéder à des arrangements de gestion financière. Les projets approuvés pour financement devront normalement commencer dans le mois suivant la signature de l'accord de subvention (exécution).

Une évaluation de la capacité organisationnelle est conclue avec les bénéficiaires, et un plan d'amélioration des capacités des bénéficiaires peut être incorporé dans l'accord final de subvention. L'accord de subvention s'appliquera pour la période de temps nécessaire pour exécuter les activités. Un chronogramme et une projection financière seront partie intégrante de l'accord. Les accords relatifs au renforcement des capacités peuvent être mis en place et gérés par le Consortium de Voice à la demande du bénéficiaire.

L'assistance générale et technique et le renforcement des capacités en ce qui concerne la gestion de projet, son administration et sa comptabilité, entre autres, constitueront toujours des parties intégrantes de tout accord impliquant Voice.

Comment est-ce que Voice fera le suivi/évaluation de la subvention ?

L'équipe Voice et le personnel suivront l'intégrité et la performance de toutes les subventions approuvées. Voice effectuera des visites sur place, des contrôles financiers et des inspections de conformité sur une base périodique.



Pour tous les projets, il sera demandé aux bénéficiaires de bien tenir des registres financiers et les reçus aux fins d'inspection, selon les besoins. Tous les bénéficiaires seront soumis à un examen périodique, régulier et inopiné de la part de Voice. Les contrôles annuels auront lieu relativement à toutes les subventions de plus de 100 000 €. Les coûts du contrôle doivent être inclus dans le projet de budget. Par ailleurs, un certain nombre d'autres subventions feront l'objet de contrôle et dont la sélection sera basée sur les recommandations de l'équipe Voice dans le pays.

Comment est-ce que votre organisation communiquera avec Voice ?

L'équipe pays et la coordination de Voice souhaitent votre réussite. Si votre organisation a des questions ou des préoccupations au sujet de l'accord de subvention ou comment rapporter, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons heureux de répondre à vos questions et vous aider à satisfaire aux exigences en vertu de l'accord de subvention. Votre premier contact sera indiqué dans l'accord de subvention. Nous vous invitons également à communiquer avec nous pour discuter de l'amélioration de votre capacité d'organisation (exploitation, gestion et aspects techniques) ; l'équipe Voice peut aussi avoir quelques suggestions là-dessus.

Si votre organisation n'est pas en mesure de satisfaire aux exigences en vertu de la subvention, vous devez contacter Voice. L'équipe Voice essaiera de travailler avec vous pour trouver des solutions et aider votre organisation à avancer et à apprendre sur la base de vos imperfections. Dans certains cas, en particulier à la suite d'événements qui ne sont pas sous votre contrôle, vous pouvez demander une modification de la subvention. Une demande de Modification de subvention est en cours d'élaboration. Dès que vous pensez que les circonstances peuvent exiger un changement à votre subvention, veuillez vous adresser à votre point focal Voice pour recevoir des conseils avant de soumettre la demande.

Comment se fera le rapportage entre votre organisation et Voice ?

Votre organisation sera invitée à faire rapport à Voice sur la mise en œuvre de votre projet en tant que le jalon et le finances. À cette fin, nous avons développé deux versions différentes pour prendre en compte le progrès réalisé sur les étapes de votre projet: un «jalon plus », pour des périodes de rapportage inférieures à un an (plus susceptibles tous les 6 mois) et à un «jalon plus plus», pour votre rapport de fin du projet. Au minimum, Voice nécessite un rapport semestriel. Vous trouverez ici un bref résumé des informations que nous aimerions capturer avec chaque type de modèle de rapport:

A. Le jalon plus

Dans la version Jalon Plus, nous nous concentrons sur la saisie des informations suivantes :

- Environnement externe : tout changement important se produisant au niveau local, national, régional ou mondial (par exemple : une modification de la législation existante) qui concerne et affecte votre projet et le (s) groupe(s) cible(s).
- Rapportage contre les jalons : les étapes marquées dans la période de rapportage et l'affectation budgétaire à ceux, les jalons prévus pour la prochaine période de rapportage, les modifications apportées aux plans de travail originaux et les raisons qui s'y rapportent.
- Engagement avec les parties-prenantes de votre projet : quel type d'activités utilisez-vous pour vous engager les groupes cibles de votre projet ? Lequel de ces activités avez-vous particulièrement réussi ? Avez-vous rencontré des difficultés pour travailler avec ces groupes ?
- Analyse de risque et stratégies d'atténuation.



- Apprentissage de projet et innovation : qu'avez-vous appris depuis la mise en œuvre de votre projet jusqu'à présent? Comment documentez-vous votre apprentissage ? Si l'apprentissage est documenté en ligne, veuillez énumérer les liens et les sites Web. Quoi vos groupes marginalisés et discriminés (les bénéficiaires de votre projet) font différemment à cause de ce projet? Le rapport de résultats : Est-ce que Voice vous facilite (et / ou d'autres organisations qui travaillent avec vous dans le cadre de ce projet) à utiliser de nouvelles idées et / ou des approches novatrices de votre travail? Si oui, comment?
- Les résultats du projet: les activités, les résultats de cette période et les résultats attendus liés à ceux-ci.
- Vos approches de suivi et d'évaluation et vos liens vers le cadre global de suivi et évaluation de Voice: Quel est l'un des 3 résultats globaux de Voice auquel votre projet contribue?

B. Jalon Plus Plus

Dans la version Jalon Plus Plus, nous nous concentrons sur tous les points ci-dessus, par rapport à la période de rapport pertinente plus:

- Le progrès contre vos questions d'apprentissage: comment avez-vous abordé et avec qui avez-vous travaillé autour de chacun?
- Nous avons décrit certaines questions plus détaillées sur le niveau de résultat liées à l'autonomisation (création d'espaces sécurisés, renforcement de la confiance et des compétences), création d'alliances et instruments d'influence.
- Récits de changement : à la fin de votre projet, nous souhaitons vous demander de penser à raconter un récit qui représente le changement sur un individu ou un groupe auquel votre projet a contribué. La façon dont vous raconterez ce récit est complètement ouvert : elle pourrait être sous forme narrative, audio, vidéo, etc. Nous avons classé les catégories de changements que nous aimerions approfondir, sur le rapport lui-même. Notre responsable mondial de suivi et d'évaluation est à votre disposition pour toute question concernant les histoires.

En général, pour s'assurer que l'apprentissage du processus n'est pas perdu, les partenaires devraient réfléchir sur le parcours d'apprentissage du programme. Sur la base du programme de changement de l'organisation et des questions d'apprentissage, les partenaires seront invités à participer à des événements d'apprentissage locaux ou à des communautés de pratique au niveau nationales et mondiales. Les partenaires contribueront avec leurs expériences de projet à un processus d'apprentissage pour le changement transformationnel basé sur leurs expériences pratiques. Nous proposons également, une réflexion fondée sur un projet. Nous recommandons d'effectuer une évaluation avec l'organisation, le groupe-cible et les parties prenantes sur les défis rencontrés et les stratégies développées pour les surmonter; Sur le processus d'engagement de toutes les parties prenantes. Il peut être utile d'écrire vos réflexions sur le processus, ainsi que sur les résultats et toutes les idées que vous avez concernant la socialisation des produits de connaissances et d'apprentissage et comment ils pourraient être utilisés plus largement dans Voice. L'équipe Voice sera en mesure de vous soutenir et de fournir des conseils.

Le rapport financier dépendra aussi de l'enveloppe et la durée de la subvention et est donc inclus dans l'accord de subvention. Les rapports financiers doivent être rédigés suivant le modèle fourni.



Votre organisation tiendra un compte distinct au titre de la subvention Voice qui comprend toutes les dépenses liées au projet. Sur la base de ce registre vous calculerez les dépenses de projet par ligne budgétaire, merci d'enregistrer dans la colonne appropriée selon le modèle et de calculer dans une colonne séparée combien d'argent il reste pour cette ligne budgétaire ainsi que le pourcentage. Vous pouvez changer les fonds d'une ligne budgétaire à l'autre, mais seulement jusqu'à concurrence de 10 % et pour cela, vous êtes tenus de toujours en informer l'équipe pays Voice. Si vous devez faire des changements allant au-delà de 10 %, vous devrez obtenir l'approbation de l'équipe Voice au préalable.

Des pièces justificatives cf les dépenses effectuées, devront être conservées pendant une période de dix ans après la fin du projet pour une éventuelle vérification. L'équipe pays de Voice et/ou l'équipe de Coordination vous fournira plus d'informations sur ce que vous devez conserver comme dossiers relatifs aux pièces justificatives.

Les Formulaires

Les formulaires appropriés tels que le formulaire de candidature, le modèle de budget et le modèle d'évaluation varient avec chaque appel à proposition. Les bons formulaires seront mis à disposition en fonction de chaque appel à propositions via www.fr.voice.global/niger

7. Politique sur la mauvaise Gestion et la Corruption

Retenez que Voice applique une politique de tolérance zéro pour des cas de mauvaise gestion et de corruption. La subvention doit être utilisée que pour les fins énoncées dans l'Accord et toute dérogation devra être discutée au préalable avec l'équipe pays de Voice. Dans l'ensemble Voice s'engage à prévenir, identifier et traiter tous les actes de fraude et de corruption au niveau du programme, à travers la sensibilisation aux risques de fraude, la mise en œuvre de contrôles visant à prévenir et détecter la fraude et la corruption et à travers l'application des politiques.

